

DAJI/2018/Décision/Tarifs/08M

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Apprentissage et Education : conditions, contextes et innovations pour la réussite scolaire, universitaire et professionnelle»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECISION MODIFICATIVE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Apprentissage et Education : conditions, contextes et innovations pour la réussite scolaire, universitaire et professionnelle» organisé par la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence (SFERE-Provence, FED4238)

Ce colloque aura lieu du 11 au 13 avril 2018 à Marseille – Campus Saint-Charles.

	Inscription avant le 10 mars 2018	Inscription après le 10 mars 2018
Chercheurs communicants et non communicants	125 € HT / 150 € TTC	208,34 € HT / 250 € TTC
Etudiants communicants	50 € HT / 60 € TTC	
Etudiants non communicants	8,64 € HT / 10 € TTC	
Repas de gala	41,66 € HT / 50 € TTC	

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 19 mars 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

